

Mesdames les Inspectrices d'espagnol,

J'ai appris par l'application Imag'in et mes collègues que nous étions convoquées, toute l'équipe d'espagnol du lycée Fulbert, pour le BAC le 26 et 27 juin sur Tours et sur Blois. Bien entendu, nous n'avons jamais refusé de participer à des épreuves de BAC et nous avons même souvent accepté des remplacements. Cependant j'ai quelques questions à poser pour comprendre l'organisation de cette année :

-Pourquoi sommes nous toutes convoquées aussi loin ? En période d'économies est-il bien judicieux de payer des frais de transports, d'hôtel, de repas du soir et du matin à autant de professeurs ?

-Il semble que nous déplaçons copies et enseignants pour cette correction collective, ce qui entraînent des frais supplémentaires mais aussi des risques supplémentaires, pour les personnels mais aussi pour les copies.

- Par ailleurs, il me semble que l'équité n'est pas respectée entre les personnels qui habitent à Tours ou à Blois et ceux qui viennent de l'autre bout de l'académie car le remboursement des frais ne correspond jamais à ce qu'offrent les hôtels et les restaurants pour manger, sans parler des collègues qui doivent faire face à des frais de garde d'enfants supplémentaires...

-De plus, l'équité n'est pas non plus respectée, entre les matières, puisqu'en anglais ou dans d'autres disciplines, il n'est pas question de corriger aussi loin. N'aurait-on pas pu s'inspirer des expérimentations qui ont été faites dans d'autres académies, au lieu de tenter de réinventer ce qui a déjà été testé et qui n'a pas été retenu ?

-Quelles seront les conditions dans lesquelles nous allons corriger ? Est-il prévu que nous ayons (la plupart d'entre nous en a fait l'acquisition à son domicile pour épargner notre dos pendant les corrections) des sièges qui conviennent pour de longues heures assises? Nous connaissons pour les avoir pratiquées les conditions dans lesquelles nous sommes reçus dans certains établissements, on peut dire qu'elles sont trop souvent inconfortables voire dommageables (j'ai moi-même eu de gros problèmes à la suite d'oraux dans des conditions que je qualifierai de précaires l'année dernière). Pour les personnels qui ont à être de longues heures assis à un bureau, il est nécessaire d'avoir du matériel adapté, est-ce que ce sera le cas pour les corrections ?

-Le nombre d'ordinateurs prévus pour la saisie des notes est-il suffisant si nous devons tous le faire à peu près au même moment ?

-En tant que personnel compétent et qui a toujours rempli ses obligations d'examineur et de correcteur, je pense que nous aurions pu être consultés pour juger de l'intérêt de nous faire corriger aussi loin de notre domicile. Ou tout au moins, ne pourrait-on pas nous expliquer les raisons de ce choix ? Qu'apporteront les corrections collectives ?

-Ne serait-il pas plus judicieux de faire un centre de correction par département pour éviter tant de déplacements ? Ainsi, pour venir d'Eure et Loir à Blois, Tours ou Orléans, il n'est pas possible de prendre les transports en commun (plus de trois heures pour faire Chartres/ Tours en bus et ne parlons pas de Dreux !). Donc, les collègues devront venir en voiture, le covoiturage n'est pas non plus très envisageable puisque sur place nous ne sommes pas dans

les mêmes établissements. A l'heure où l'on parle de télétravail, où les moyens de communications sont performants, où l'on doit épargner la planète... les équipes d'espagnol vont faire des kilomètres en voiture...

-L'impression que j'ai, c'est que cette organisation ne met pas les personnels dans de bonnes conditions pour réaliser leurs tâches sans que pour autant cela soit bénéfique aux candidats. Croyez-vous qu'en mettant les enseignants dans ces conditions ce soient positif pour les corrections ?

-Il me semble être en droit de demander quel est l'intérêt d'organiser les corrections de cette façon ?